

Budget : note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2020

Commune de VELZIC

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2020 a été voté le 25/07/2020 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 23/06/2020. Malgré le contexte particulier dû à la crise sanitaire et aux impacts sur l'économie du pays, ce budget a été établi avec la volonté :

- De maintenir un minimum de travaux d'investissement, compte tenu du calendrier et des contraintes au niveau des subventions ;
- De réduire les dépenses de fonctionnement afin d'améliorer davantage l'autofinancement prévisionnel, en tenant compte des pertes de recettes dues à la période de confinement ;
- De maîtriser les charges de personnel ;
- De continuer les efforts au niveau du désendettement ;

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (Garderie, Cantine Scolaire...), et surtout aux Impôts locaux et aux diverses dotations de l'Etat.

Les recettes de fonctionnement 2020 représentent 321 497.00 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par (les charges courantes, les frais de personnel, les diverses contributions, l'intérêt de la dette ...)

Les salaires avec cotisations représentent environ 43 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent 323 646.00 euros

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

Les impôts locaux (montant total en 2019 : 130 009.00 et prévision 2020 : 132 959.00 en comprenant la taxe d'habitation qui va disparaître progressivement, mais qui sera compensée par la part de la taxe foncière perçue par le Département).

Les dotations versées par l'Etat : 92 999.00

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (*montants perçus au titre des 3 dernières années*) :

- 48 433.00

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	92 585.00	Charges de Personnel	32 400.00
Dépenses de personnel	136 710.00	Recettes des services	11 598.00
Autres dépenses de gestion courante	35 300.00	Impôts et taxes	147 359.00
Dépenses financières	11 725.00	Dotations et participations	114 740.00
Dépenses exceptionnelles	750.00	Autres recettes de gestion courante	15 400.00
Autres dépenses	7 500.00	Recettes exceptionnelles	1 000.00
Dépenses imprévues	2 000.00	Recettes financières	15.00
Total dépenses réelles	286 570.00	Total recettes réelles	322 512.00
Charges (écritures d'ordre entre sections)	7 890.00		
Virement à la section d'investissement	31 186.43	Excédent brut reporté	3 134.43
Total général	325 646.43	Total général	325 646.43

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2020 :

- concernant les ménages

. Taxe d'habitation : ----

. Taxe foncière sur le bâti : 21.60

. Taxe foncière sur le non bâti : 94.58

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 71 357.00 (même si la commune percevra encore en 2020 la part sur la taxe d'habitation qui ne ressort plus sur les états de fiscalité)

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 92 999.00 soit une légère augmentation par rapport à l'an passé.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : les dépenses engagées non mandatées de l'année précédente, les opérations nouvelles, le remboursement du capital de la dette et le déficit reporté.

- en recettes : les recettes restant à réaliser de l'année précédente, l'autofinancement nécessaire, les recettes nouvelles, les amortissements et le virement de la section de fonctionnement.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté (déficit)	21 809.61	Recettes restant à réaliser	7 405.00
Dépenses engagées non mandatées	21 798.00	Autofinancement nécessaire	36 202.61
Remboursement du capital de la Dette	35 894.00	Virement de la section de fonctionnement	31 186.43
Matériel (tondeuse)	750.00	Vente de terrain à Clavières (CABA)	2 817.00
Travaux de voirie : - Route de Faliès (1 ^{ère} tranche) avec MO	28 765.00	FCTVA	9 376.00
Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00	Taxes d'aménagements	1 200.00
		Produits (écritures d'ordre entre section) amortissements	7 890.00
		Subvention FCS voirie (2020)	3 212.00
		Subvention DETR voirie (2019)	5 614.00
		Emprunt	4 113.57
		Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00
Total général	110 016.61	Total général	110 016.61

c) Les principaux projets de l'année 2020 sont les suivants :

- Dans les restes à réaliser : achever la régularisation de la route des campagnes (vente et indemnisation des riverains), pose d'une main courante à l'église, enfouissement des réseaux secs au bourg ;
- Engagement de la 1^{ère} tranche de travaux de la voirie de Faliès (reprise des fossés, scarification de la chaussée, drainage...) ;
- Acquisition d'une tondeuse à gazon,

d) Les subventions d'investissements prévues : (demandées en 2019)

- Dans les restes à réaliser (FCS 2020 enfouissement réseaux secs, diverses subv. travaux salle polyvalente, subv. CDPPT équipement agence postale) ;
- De l'Etat : DETR 2019 : 5 614.00 (calculée au prorata des travaux 2020 sur 22 112.00 accordé) ;
- Du Département FCS 2020 : 3 212.00 (calculée au prorata des travaux 2020 sur 12 500.00 accordé) ;

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses d'Investissement :

Recettes et dépenses d'investissement :
réparties comme suit :

- dépenses : déficit reporté 2019	: 21 809.61
Dépenses engagées	: 21 798.00
nouveaux crédits	: 66 409.00
TOTAL	: 110 016.61

- Recettes : crédits reportés 2019	:	7 405.00
+ autofinancement	:	36 202.61
nouveaux crédits	:	66 409.00
TOTAL	:	110 016.61

b) Principaux ratios

Population avec double comptes : 428 habitants
 Catégorie démographique : de 250 à 499 habitants
 Régime fiscal : FPU

	Montant en € par habitants pour la catégorie démographique				
Fonctionnement	Montant en €	Commune	Département	Région	National
Total des charges de fonctionnement	262 138.00	612	811	780	606
Total des produits de fonctionnement	283 099.00	661	1023	957	761

c) Etat de la dette

	Montant en € par habitants pour la catégorie démographique				
DETTE	Montant en €	Commune	Département	Région	National
Encours total de la dette au 31 décembre	323 700.00	756	829	777	539

Fait à Velzic le 28/07/2020

Le Maire,
Jean-François BARRIER